



## **Déclaration liminaire CTA du vendredi 18 février 2022**

Notre CT se tient dans un contexte politique, social et sanitaire très dégradé. La pandémie a mis en lumière le rôle primordial de l'école et de ses personnels et la nécessité de renforcer le service public d'éducation. Pourtant, le gouvernement reste sourd et poursuit dans sa volonté de destruction de celui-ci. En mettant au goût du jour la célèbre phrase du Ministre ALLÈGRE « il faut dégraisser le mammoth » qui a marqué le début de cette destruction, le Président affiche son objectif. Cette fois-ci, il s'agira surtout de lui faire mettre genoux à terre et de poursuivre la privatisation accélérée de l'école publique !

Depuis près de 2 ans, le SNUipp avec la FSU demande un plan d'urgence pour l'école. De son côté et à grand renfort de communication, notre ministre se vante d'avoir maintenu les écoles ouvertes pendant la pandémie.... Les écoles restent ouvertes mais les classes ferment et dans la majeure partie des cas parce que le nombre de remplaçant.es est insuffisant ! De quelle école ouverte parle-t-on ? De quelle continuité pédagogique parle-t-on ? De celle que les enseignant.es mettent en place au gré des allers et retours des élèves, face à des familles désorientées et avec lesquelles nous travaillions jusqu'alors en toute confiance ? De quelle école ouverte parle-t-on ? De celle que les directrices et directeurs essaient de faire fonctionner sans moyens supplémentaires alors qu'elles et ils sont déjà totalement épuisé.es ? Et comment ne pas être en colère quand le ministre Blanquer annonce « nous réussissons globalement à faire le remplacement ». Notre réalité n'est décidément pas celle du ministre !

Notre académie pourrait sembler bien dotée avec 69 postes attribués pour la prochaine rentrée. Cependant, cette dotation sera très insuffisante pour répondre aux priorités nationales : abonder les décharges de direction, poursuite du dédoublement des classes en REP+, REP, plafonnement des effectifs à 24 en GS/CP/CE1 limités hors éducation prioritaire. Nous aurions besoin pour cela de 162,5 ETP ! Nous regrettons d'ailleurs que les 28,5 ETP nécessaire à l'augmentation des décharges soit imputé sur la dotation académique.

Les propositions du CT montrent, que vous ne pouvez pas répondre, Madame la rectrice, aux besoins de notre académie en personnels spécialisés (RASED), en remplaçants, en formatrice.teurs afin d'accompagner nos stagiaires et nos néotitulaires ainsi qu'à l'ouverture d'ULIS.

Parlons aussi des moyens matériels, l'arrivée des masques FFP2 annoncés prend du retard du fait d'un problème de... logistique ! En effet, les autorités académiques nous expliquent que les autotests, qui sont consommés en grande quantité, prennent tous les moyens aériens empêchant l'acheminement des masques... Nous ne nous y trompons pas, comme pour la gestion du port du masque en contexte tropical, nos réalités d'outremer ne sont toujours pas prises en compte dans les mesures de protection ! Les élèves et personnels de l'Education Nationale méritent mieux de la part de décideurs qui portent une lourde responsabilité dans l'ambiance tendue et éprouvante que nous vivons toutes et tous !

Cette semaine, au cours d'une formation, le personnel infirmier de l'académie a appris avec stupéfaction que l'administration de médicaments en vente libre en pharmacie, par les infirmier-ères de l'EN selon le BO « soins et urgence » du 6 janvier 2000, serait remise en cause : y aurait-il une mauvaise interprétation de ce texte réglementaire depuis 22 ans ?

Cela génère beaucoup d'interrogation, de stress, de confusion.

Un courrier vous a été adressé le 15 février. Nous attendons impatiemment des directives ministérielles claires, écrites, afin que les infirmiers puissent exercer leurs missions plus sereinement. Leurs responsabilités civile et pénale sont engagées au quotidien.

Est-ce là une nouvelle « attaque » des missions des infirmier·ères de l'Éducation Nationale en semant la confusion sans attendre les consignes officielles du ministère ?

Dialogue social, dialogue social... Alors que vous aviez pris l'engagement, l'année dernière, d'organiser des groupes de travail pour les lignes directrices de gestion carrière et mobilités annuellement, nous avons appris que, sous prétexte que les LDG académiques reprenaient les LDG ministérielles, il n'y en aurait pas. Or, les LDG ministérielles doivent être adaptées au niveau académique et nous ne le ferons pas... en tout cas pas dans le cadre d'une concertation avec les organisations syndicales.

Depuis le temps que les choses sont ainsi, nous devrions en avoir l'habitude et nous continuons à dénoncer le non-respect du paritarisme dans notre académie et les exemples sont nombreux. Les postes spécifiques nationaux et les POP ont été remontés auprès du ministère avant le CTA qui devait se prononcer sur leur création/maintien/suppression, la circulaire concernant les mesures de carte scolaire est parue avant même le CTA d'aujourd'hui qui a pour objet les LDG mobilités... De même, nous avons appris, par la presse, la création de trois cités éducatives supplémentaires dans notre académie sans que CTA ou CAEN ne soient saisis de cette question. De même, la labellisation CLA du collège BORY de SAINT VINCENT n'a jamais été ne serait-ce que présentée dans nos instances.

Nous sommes toujours dans l'attente des calendriers pour les opérations de gestion (consultation des avis pour la liste d'aptitude agrégés, pour la classe exceptionnelle, dates des CAPA de contestation des rendez-vous de carrières...) La situation sanitaire ne peut pas tout expliquer.

Mais il est vrai que le dialogue social dans notre académie est à l'image du dialogue social au niveau national avec ses mensonges et ses mises devant le fait accompli. L'Éducation Nationale est censée être une priorité mais on a supprimé 7900 postes dans le second degré pendant ce quinquennat sans aucun lien avec les effectifs qui ont augmenté. La politique menée ces cinq dernières années est une politique de destruction du service public d'éducation. Cette politique est dangereuse et nous le voyons tous les jours par la dégradation de nos conditions de travail et des conditions d'étude de nos élèves. Mais elle n'est rien par rapport à celle qui nous attend si la majorité actuelle est reconduite. Le président non candidat a déjà annoncé qu'il envisageait de supprimer les concours de l'enseignement et, par-là, le statut de fonctionnaire des enseignants. Nous sommes face à une attaque sans précédent du service public d'éducation et nous saurons y répondre avec force et détermination !